

## Fiche de synthèse 4 : LE HANDICAP PSYCHIQUE - Comprendre la différence -



*Cette fiche est issue des Journées d'animation du Handi-Pacte sur le thème du handicap psychique des 4 mars, 29 avril et 14 octobre 2016 qui se sont tenues à Besançon. Ces journées ont été animées par la coordination du Handi-Pacte et l'association Insertion + de l'ADAPEI du Doubs.*

Stéphanie Wetsch, Chef de service, ADAPEI du Doubs-INSERTION +  
Élodie Bonnetain, Céline De Melo, Consultantes EH Conseil

insertion +



## LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ONT PARFOIS DES DIFFICULTÉS À PERCEVOIR LA RÉALITÉ

Parfois, pour les personnes souffrant de handicap psychique, la perception de la réalité est faussée, différente ou déformée. La maladie peut ainsi entraîner des erreurs de perception qui provoquent des comportements inadaptés et génèrent des incompréhensions réciproques. Les perceptions faussées peuvent avoir différentes causes liées à la nature des troubles dont souffre la personne. Elles peuvent être dues à des illusions ou à des hallucinations. Ces hallucinations peuvent être sensorielles (visuelles, auditives, cénesthésiques, olfactives, etc.) ou intrapsychiques (il s'agit le plus souvent de voix internes qui vont commenter les actes ou les pensées du sujet, ou encore lui donner des ordres). Plus couramment, les perceptions faussées peuvent être aussi engendrées par des difficultés plus générales de compréhension (ralentissement cognitif) ou encore elles peuvent être expliquées par une situation de déni. Ainsi, par exemple, la personne peut parfois nier totalement l'existence de ses difficultés, pourtant réelles et importantes.

### Quelques conseils à mettre en œuvre :

- **Admettre** que la personne n'est pas dans la même réalité que les autres.
- Faire des réponses du type « **Vous êtes en droit de penser** ceci. Pour ma part je vois les choses différemment. Nous pouvons cependant chercher ensemble ce que nous pouvons mettre en œuvre pour... ».
- Continuer à **faire des propositions, sans imposer** votre point de vue ou décider à la place de la personne.
- **Inform**er des démarches réalisées et des réglementations suivies.
- Être clair, précis dans vos propos, **éviter les ambiguïtés**, les allusions, le second degré.
- **S'exprimer sans emportement**.

« [...] Être en situation de handicap professionnel ou le devenir, c'est bien souvent commencer par se définir en négatif, par défaut : « je suis celui qui ne peut pas faire un certain nombre de choses. » L'individu doit faire tout un travail personnel pour se repenser dans le monde du travail et faire le lien entre son passé et son futur. Ce processus, qui évoque le concept de résilience, demande parfois beaucoup de temps [...] » R. Narfin, (psychologue).

Bien que pouvant recouvrir des situations très hétérogènes, l'altération de la perception de la réalité peut rendre la vie personnelle et sociale de la personne en souffrance très difficile.

## LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT :

Afin de faciliter leur maintien et/ou leur accès à l'emploi, les personnes en situation de handicap psychique doivent bénéficier d'un accompagnement souvent long.

En Franche-Comté, l'expert handicap psychique identifié par le FIPHFP est Insertion + de l'ADAPEI du Doubs.

### CONTACT :

Insertion + ADAPEI du Doubs  
8 rue Branly – 25000 BESANÇON

Tél. : 03 81 52 15 21

Mail : [insertionplus@adapeidoudoubs.fr](mailto:insertionplus@adapeidoudoubs.fr)



## POUR EN SAVOIR PLUS :

### Sur le handicap psychique :

[http://www.handipacte-franche-comte.fr/images/documents/notionshandicap/integrans/INTEGRANS\\_def\\_psychiq.pdf](http://www.handipacte-franche-comte.fr/images/documents/notionshandicap/integrans/INTEGRANS_def_psychiq.pdf)

### ADAPEI Doubs Insertion + :

Stéphanie WETSCH : [insertionplus@adapeidoudoubs.fr](mailto:insertionplus@adapeidoudoubs.fr)

### Sur le Handi-Pacte et les aides du FIPHFP :

<http://www.handipacte-franche-comte.fr/>

### La coordination du Handi-Pacte Franche-Comté :

Élodie BONNETAIN  
[eb.ehconseil@gmail.com](mailto:eb.ehconseil@gmail.com)  
Céline DE MELO  
[cdm.ehconseil@gmail.com](mailto:cdm.ehconseil@gmail.com)